

Compte-rendu de la réunion du Collectif Pour la Création d'une MLCC à Périgueux

11 juillet 2016, Ligue de l'Enseignement

**la Monnaie Locale, Complémentaire et Citoyenne de
Périgueux s'appellera**

LE TREFLE

Présents : Jean Paul Quentin, Khalid Elayadi, Pascale Garciarena, Sandrine Fournol, Sébastien Salon, Guy Oriot, Katia Kanas, François Minotte Cercus

Excusés : Christine De La Tour Du Pin, Valérie Marsollier, Gilles et Théo Forcet, Richard et Pascale Langlet, Betty Anger, Dominique Perronet, Cécile Vidal, Eric James, Natacha Levasseur

1/ répartition des rôles

Animation : Jean Paul

Compte-rendu : Katia

Gardien du temps : Khalid

2/ adoption du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu de la réunion du 27/6/2016 est adopté sans modification à l'unanimité des membres présents.

Il est décidé de modifier le **processus de validation des comptes-rendus** de réunions, et ce dans un souci d'efficacité, de gain de temps, de clarté et de transparence :

- Le secrétaire de séance devra envoyer le projet de compte-rendu (éventuellement via le secrétariat) au groupe dans les 48 heures si possible suivant la réunion.
- Chacun des présents le relira le plus tôt possible (pendant que c'est frais dans la mémoire), MAIS N' ENVERRERA PAS SES CORRECTIONS EVENTUELLES AUX AUTRES PARTICIPANTS ET attendra la réunion suivante pour les soumettre (directement ou par procuration si absent).
- Le projet de compte-rendu ne sera pas relu en plénière, à chacun de le relire préalablement.
- Les absents qui auraient des questions de clarification doivent s'adresser au secrétariat (ou à toute autre personne qui était présente à la réunion).
- Le processus de décision de certaines décisions majeures prises au consensus (tel que le nom de la monnaie) seront développées dans les comptes-rendus.

Secrétariat :

Le secrétariat (coordination) du collectif est actuellement assuré collégialement par Jean-Paul, Pascale G et Betty.

Même si ces personnes travaillent bien ensemble, Jean Paul, soutenu par Pascale, lance un appel pour élargir ce cercle à 1 ou 2 personnes de plus, pour plus de fiabilité (si indisponibilité) et une meilleure répartition de la charge de travail.

(Les tâches du secrétariat sont :

- Gestion des mails
- Administration (réservation de salle, préparation des réunions)
- Gestion du serveur, classement des dossiers, centralisation de la documentation interne et externe...
- Rédaction...)

3/actions en cours

- **Relevé des consommations** : 6 formulaires remplis, Sébastien en fera une synthèse et une présentation pour la prochaine réunion.
-
- **Formation informatique** (proposée par Jean Paul : présentation des outils, site internet, rédaction d'articles sur le site, stockage de documents, gestion des mails) : il y en a déjà eu 2, celle du 3 juillet n'a pas eu lieu. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Khalid pour convenir d'une date (3 personnes minimum pour une formation).
- **Résultat vote monnaie** : le vote organisé par Jean Paul a conforté la très nette préférence exprimée par les participants de la dernière réunion pour **LE TREFLE**. Une vingtaine de personnes ont participé à cette consultation.

Discussion :

Seb : le fait qu'il s'agissait d'une décision et non d'un simple vote d'orientation n'était pas clair pour lui ; le nom de la monnaie pourrait faire l'objet d'une consultation beaucoup plus large, incluant les futurs utilisateurs de ladite monnaie, pour qu'ils en soient acteurs.

Pascale : ce serait entièrement remettre en cause le processus de plusieurs mois de travail, qui est le résultat d'un consensus.

François : Pas de retour positif sur le TREFLE. Sans vouloir remettre en cause la décision du nom TREFLE, ni le processus, pense qu'une large consultation se justifierait car le nom est un grand vecteur.

Guy : A un moment donné il y a un groupe qui décide. C'est un postulat. Des retours positifs sur le TREFLE.

Sandrine : Parle de la Monnaie Locale autour d'elle. Les gens s'intéressent au projet de Monnaie Locale mais se moquent du nom qu'elle aura

Khalid : Pas de consensus sur le consensus. Les absents ne sont pas d'accord. Nos processus de décisions sont à affiner.

François : Pour le logo et le graphisme il faudra une consultation extérieure avec un processus défini.

Suite à divers échanges, le vote est acté et **la Monnaie Locale, Complémentaire et Citoyenne de Périgueux s'appellera LE TREFLE.**

Jeu de vacances n°1 :

A l'instar de la MUSE (Monnaie à Usage Solidaire et Ecologique) et du MIEL (Monnaie d'Intérêt Economique Local), trouvez de quoi le TREFLE est l'acronyme.

4/Charte

Aucune des formules de conclusion proposées jusqu'à présent n'est satisfaisante : ce sont des slogans qui ne disent rien de concret et n'invitent pas à adhérer. A l'instar des chartes existantes et des préconisations du site internet des MLCC, le groupe propose donc que la

dernière phrase soit une formule d'engagement concret (aux projets et valeurs énoncés dans les 2 premières parties), par exemple « je m'engage à ... »

En attendant, les parties 1 et 2 de la Charte ayant été validées, **le projet de charte en l'état est publique et peut être diffusée en externe, à condition qu'il soit bien précisé SUR le document que c'est un PROJET (annexe) et Jean Paul la mettra sur le site internet.**

Jeu de vacances n°2 :

En s'inspirant (ou non) de chartes existantes, et en se basant sur le projet et les valeurs énoncées dans les deux premières parties de la charte, rédiger un projet d'engagement concret pour la conclure.

5/ Tableau synthétique des actions à mener en vue du lancement de la monnaie locale

Jean Paul présente le tableau qu'il a réalisé pour lister toutes les étapes nécessaires au lancement de la monnaie locale. C'est un outil que chacun peut s'approprier et enrichir, qui nous servira à planifier et organiser le travail et les actions à mener.

6/ création d'un groupe de travail sur la fiche d'adhésion

Quelles les données à demander aux adhérents de la MLCC ? Des données que nous imposent la loi comme aux établissements bancaires (date de naissance, puisque les mineurs n'ont pas le droit d'être adhérent ? Des données facultatives ?

Un groupe de travail va plancher sur ces questions, constitué de Jean Paul, Sandrine, Pascale G et Guy. Contacter l'un d'eux si intéressé pour y participer.

6/prochaine réunion

Les réunions en juillet et août, et notamment celle du 25 juillet, auront lieu sous réserve de la présence confirmée d'au moins 12 personnes.

Jean Paul établit un calendrier des présences pendant la période estivale et nous tiendra informé.

Fin de la réunion à 22h30.